EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 16/09/2021 Reçu en préfecture le 16/09/2021

Affiché le 17.09.2021

ID: 089-200039642-20210909-84_2021-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

- En exercice: 75 - Présents: 59 - Absent(s): 4 - Pouvoir(s): 12 - Votants: 71

Délibération n° 84-2021

Le neuf septembre deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

Etaient présents: Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, Ancy-Le-Libre: Mme HUGEROT Maryvonne, Argentenay: M. TRONEL Michel, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Baon: M. CHARREAU Philippe, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne, Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Cry-Sur-Armançon: M. HACQUIN Denis, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. KLAPWIJK Ilan, Mme RIS Jeannine, Mélisey: Mme RONDOT Pascaline, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. LAVINA Xavier, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: M. RETIF Adrien, Quincerot: M. BETHOUART Serge, Ravières: M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Saint-Martin-Sur-Armançon: M. LEMAIRE Benjamin, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Tanlay: M. DELPRAT Eric, M. ROY Yohan, Mme YVOIS Caroline, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. LEVOY Thomas, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, M. HAMAM Nabil, M. LENOIR Pascal, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, M. ROBERT Christian, Mme TOULON Sylviane, Tronchoy: M. DEZELLUS Emmanuel, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: Mme BORGHI Micheline, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Villon: M. BELLEGANTE Anthony, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: Mme JOUSSEAU Catherine.

Excusés ayant donné pouvoir : Aisy-Sur-Armançon : M. MURAT Olivier (a donné pouvoir à Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie), Ancy-Le-Franc : M. ROBETTE Jacques (a donné pouvoir à M. DELAGNEAU Emmanuel), Epineuil : Mme JOUVEY Maryline (a donné pouvoir à Mme SAVIE EUSTACHE Françoise), Gland : Mme CAMUS-NEYENS Sandrine (a donné pouvoir à M. BETHOUART Scrge), Sambourg : M. PARIS Stéphane (a donné pouvoir à M. PONSARD José), Tonnerre : Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. CLECH Cédric), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie), M. FICHOT Jean-François (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal), M. LETRILLARD Laurent (a donné pouvoir à Mme Dominique AGUILAR), M. MANUEL Lucas (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), Trichey : Mme GRIFFON Delphine (a donné pouvoir à M. NEVEUX Jacky), Yrouerre : M. PIANON Maurice (a donné pouvoir à M. PROT Dominique).

Absents excusés: Sennevoy-Le-Bas: M. VARAILLES Dominique, Stigny: Mme DOLLIER Anne.

<u>Absents non excusés</u>: *Flogny La Chapelle*: M. CAILLIET Jean-Bernard, *Tonnerre*: Mme ELBACHIR Nicole

<u>Secrétaire de séance</u>: M. DURAND Thierry <u>Date de convocation</u>: 2 septembre 2021

Objet: ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Service Public d'Elimination des Déchets (SPED)

Attribution du marché de collecte des ordures ménagères et déchets assimilés (OMDA) et collecte sélective des déchets ménagers recyclables (DMR)

Vu la délibération n° 42-2021 du conseil communautaire du 25 mars 2021 approuvant la stratégie liée aux objectifs d'amélioration du service auprès des usagers (annexes 1 et 2) en lien avec la loi AGEC pour la période 2021-2028, sous réserve des disponibilités financières budgétaires annuelles, des coûts des marchés qui seront passés et des résultats des différentes évaluations permettant aux élus communautaires de débattre, réorienter, redéfinir, consolider ou entériner toute action permettant de concilier les objectifs généraux et les moyens financiers de l'EPCI selon un cycle annuel,

Vu la décision d'attribution de la commission d'appel d'offre du 25 août 2021,

Considérant l'avis favorable de la commission « Environnement, Développement durable » en date du 30 août 2021,

Envoyé en préfecture le 16/09/2021

Reçu en préfecture le 16/09/2021

Affiché le 17.09.2021

ID: 089-200039642-20210909-84_2021-DE

Considérant les éléments du marché suivants :

Type: Collecte OMDA et DMR
 Attributaire: SAS ECT COLLECTE

Durée en année : 2

Montant annuel HT: 359 607,70 €
 Montant annuel de la TVA à 5,50 %*: 9 889,21 €
 Montant annuel de la TVA à 10 %**: 17 980,39 €
 Montant annuel TTC: 387 477,30 €

^{* 5,50 % =} TVA pour la partie collecte sélective des déchets ménagers recyclables (DMR) ** 10 % = TVA pour la partie collecte des ordures ménagères et déchets assimilés (OMDA)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	66	pour
	2	contre
	3	abstentions

APPROUVE l'attribution du marché pour une durée de 2 années à la société ECT, sous réserve de l'attribution du marché « Fourniture de bacs roulants pour la collecte des déchets ménagers recyclables (DMR) en mélange (hors verre) lors du conseil du 9 septembre 2021.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

La présidente, Anne JERUSALEM.



- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).